

COMMUNIQUE de l'AFSCA

**Présentation à la presse du rapport d'activité 2010**

12/07/2010

**L'Agence alimentaire (AFSCA) présente aujourd'hui à la presse son rapport annuel 2010.**

**2010 fut à la fois l'année du dixième anniversaire de l'Agence et l'année de la Présidence de l'UE ; c'est d'ailleurs dans ce cadre que fut présenté par le Comité scientifique de l'AFSCA le « Baromètre » de la sécurité alimentaire.**

**570.000 analyses ont été réalisées sur 64.444 échantillons et plus de 99% étaient conformes. Une partie de ces échantillons a été examinée dans les 5 laboratoires propres de l'Agence et une partie par les 59 laboratoires externes accrédités avec l'appui scientifique des 10 laboratoires nationaux de référence.**

L'utilisation adéquate des budgets par l'Agence qui s'inscrit dans la gestion rigoureuse prônée pour les services publics a permis de limiter le coût pour le contribuable belge à 10 €.

L'enquête de satisfaction réalisée auprès des consommateurs donne à l'AFSCA un score de 7,6/10. Ceci montre clairement que nous disposons d'une Agence alimentaire acceptée et reconnue par la société.

Les plaintes au niveau du point de contact pour les consommateurs ont augmenté de 600 unités soit un accroissement de quelque 20%, ce qui confirme l'utilité de cet outil. Ces plaintes concernaient prioritairement l'hygiène des locaux et des personnes ainsi que le respect des températures exigées. Par ailleurs plus de 6.000 questions ont été traitées.

L'Agence est connue par plus 89% des citoyens et 83% déclarent que la sécurité a connu une évolution très positive en Belgique au cours des 10 dernières années. On en veut pour preuve que le baromètre de la sécurité alimentaire montre une amélioration de la sécurité de la chaîne alimentaire de 15% par rapport à 2008.

Les 555 inspecteurs et contrôleurs de l'AFSCA ont effectué en 2010 plus de 150.000 inspections (check-lists complétées) au cours de 106.000 contrôles dans les



différents secteurs de la chaîne alimentaire avec, dans 85% des cas, un résultat positif.

La certification des systèmes d'autocontrôle des entreprises continue de progresser (11.823 fin 2010 contre 8.536 fin 2009) et particulièrement dans le secteur agricole (plus de 10.000 exploitations agricoles certifiées)

Le système de bonus-malus pour les contributions AFSCA qui est lié à la certification (50% bonus – 100% en 2011) a pour but d'inciter les opérateurs de la chaîne alimentaire à se faire certifier.

L'Agence veut souligner ici les efforts particuliers réalisés par le secteur agricole. Plus des 96 % des quelque 50.000 inspections (14.833 contrôles) effectuées dans le secteur primaire auprès de 12.500 agriculteurs étaient favorables.

Comme en 2009, le score du secteur de la transformation est bon avec 93% d'inspections favorables.

Seuls les contrôles sur les implémentations du système d'autocontrôle (obligatoire depuis 2005) n'ont obtenu qu'un pourcentage de 79%, ce qui signifie que 2 entreprises sur 10 ne disposent pas encore d'un système d'autocontrôle adéquat.

Dans l'horeca, environ 14.000 contrôles ont été effectués auprès de 13.743 entreprises. Ce sont surtout des manquements à l'hygiène, tant au niveau des locaux (17%) qu'au niveau des équipements (13%), et des personnes (6,8%) qui posaient problème.

Les températures dans les frigos (10%) et l'utilisation des produits destinés à la consommation humaine (11%) doivent également être surveillés. 42 tonnes de denrées alimentaires ont été détruites et 72 entreprises fermées temporairement.

L'AFSCA travaille en étroite collaboration avec les Fédérations horeca pour améliorer cette situation.

Lors des contrôles dans le commerce du détail, 4/10 des entreprises n'étaient pas en ordre.

40 fermetures temporaires ont été imposées. Elément positif, le nombre d'entreprises avec un système d'autocontrôle certifié a doublé (400 --> 800).

Ceci est entre autres le résultat des efforts de l'organisation professionnelle UNIZO avec son projet Buurtsuper. La collaboration avec la cellule de vulgarisation de l'AFSCA est très efficace.

Gil Houins souligna encore que malgré le haut niveau de la sécurité alimentaire dans notre pays, nous devons rester très attentifs comme le prouve les crises vécues dans



un pays voisin. Grâce à une gestion efficace, les incidents majeurs ont été inexistantes en Belgique en 2010.

personne de contact pour la presse francophone :  
Pierre Cassart 0477 69 35 65

personne de contact pour la presse néerlandophone :  
Lieve Busschots : 0477 : 0477 59 83 93

